



SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021

Plan de relance « Plus en avant » : 26 premiers projets financés

Le Conseil départemental de Vaucluse aux côtés des collectivités locales et des intercommunalités.

Publié le 26 novembre 2021

En décembre 2020, les élus départementaux avaient décidé de soutenir financièrement l'investissement public, élément générateur d'activité économique indispensable à la sortie de crise. Ils avaient alors adopté « Plus en avant », un plan de relance doté de 12 millions d'euros mobilisés sur trois ans.

Il s'adresse aux collectivités locales et aux EPCI mais aussi aux acteurs du logement en Vaucluse, aux 57 EHPAD, aux 54 collèges publics et privés, aux services numériques.

[> Télécharger l'ordre du jour de la séance publique du 26 novembre 2021](#)

Aux côtés des collectivités locales et des intercommunalités

Le soutien à l'économie vauclusienne passe par un soutien aux collectivités locales.



Quatre millions d'euros de subventions sont ainsi attribués en faveur des communes, des intercommunalités et des deux Parcs Naturels Régionaux (Luberon et Mont Ventoux). Cette aide vient en complément des différents financements affectés, tout au long de l'année déjà, dans le cadre de la «contractualisation départementale ».

Cette enveloppe supplémentaire vise à apporter une aide de proximité aux collectivités, pour les aider à financer des projets de transition (climatique, écologique et sociétale).

Les communes vauclusiennes pouvaient répondre à un appel à projets départemental dont la date limite était arrêtée au 30 juin 2021.

Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et les Parcs Naturels Régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux avaient également la possibilité de déposer un dossier. Objectif : obtenir des fonds pour la réalisation d'aménagements structurants.



18 premières communes retenues en 2021 : 533 974 € pour des futurs aménagements

Le montant total de l'aide mobilisée par le Département pour les communes se monte à 950 000 € sur trois ans avec le lancement d'un premier appel à projets en 2021.

Pour être retenus, les projets devaient prendre en compte les axes d'intervention considérés comme prioritaires par le Conseil départemental : climat et énergie, attractivité et proximité, économie circulaire et circuits courts, biodiversité

25 communes ont adressé un dossier. Après leur instruction, 18 projets ont été sélectionnés et recevront une subvention de 30 000 euros chacun (23 973 euros pour Cabrières d'Avignon).

- › Apt : aménagement d'un lieu d'enseignement, de transmission artistique et culturelle,
- › Cabrières d'Avignon : aménagement d'une liaison cyclable entre le village de Cabrières d'Avignon et le Hameau de Coustellet (Véloroute du Calavon),
- › Camaret-sur-Aigues : rénovation thermique d'un bâtiment communal par l'aménagement de quatre logements et de toilettes publiques,
- › Chateauneuf-de-Gadagne : acquisition foncière pour la réalisation d'une aire paysagère de stationnement et de cheminements,
- › Le Crestet : acquisitions foncières pour création de logements et installation d'activités,
- › Entraigues-sur-la-Sorgue : piétonisation de l'avenue du 11 novembre 1918,
- › Joucas : aménagement du centre bourg, place des Commandeurs et du boudrome,
- › Le Thor : rénovation de l'école « La Passerelle » et de son restaurant scolaire,
- › Les Beaumettes : rénovation énergétique de la mairie et de logements,
- › Mirabeau : réalisation d'un groupe scolaire / centre de loisirs au sein d'un éco-quartier,
- › Mondragon : construction d'un centre de loisirs,
- › Oppede : rénovation énergétique de l'ancienne école lors de la création de logements conventionnés,
- › Pertuis : rénovation thermique gymnase Verdun, acquisition de véhicules électriques,
- › Rustrel : création d'un espace socio-culturel,
- › Saint-Didier : opération de rénovation-agrandissement du complexe sportif des tennis,

- › Sarrians : construction d'une chambre funéraire,
- › Sérignan-du-Comtat : aménagement et valorisation du patrimoine du centre-bourg,
- › Vedène : aménagement et valorisation du patrimoine du centre-bourg,



Cinq intercommunalités percevront 3,4 M€ pour dynamiser leurs investissements

Le montant total de l'aide mobilisée par le Département pour les intercommunalités et les deux Parcs Naturels Régionaux se monte à 10 050 000 € sur trois ans avec un premier appel à projets cette année.

Comme pour les communes, pour être retenus, les projets devaient prendre en compte les axes prioritaires fixés par le Conseil départemental : climat et énergie, attractivité et proximité, économie circulaire et circuits courts, biodiversité

Sept projets, sur les huit déposés, ainsi que le projet porté par le Parc Naturel Régional du Luberon ont été sélectionnés par le Département :

- › La Communauté d'Agglomération du Grand Avignon (3) : création du parking-relais de Saint-Chamand à Avignon / rénovation des canalisations d'alimentation en eau potable sur les communes d'Avignon, de Morières-les-Avignon et de Jonquerettes / réhabilitation des deux déchetteries d'Avignon Courtine et de Velleron,
- › Les Communautés de Communes Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse : construction d'un établissement d'accueil de jeunes enfants intégrant la crèche existante et avec un Relais d'Assistante Maternelle,
- › Le Pays Réunis d'Orange (2) : travaux de reprise de la canalisation principale d'adduction d'eau potable sur la commune de Courthézon (2ème phase) / construction de la station d'épuration de Caderousse,
- › Les Sorgues du Comtat et Ventoux Sud : création d'une plateforme de valorisation des déchets verts,
- › le Parc Naturel Régional du Luberon : études et travaux préparatoires pour la réalisation d'une salle polyvalente au niveau de l'Aile XVIIIème du château de Buoux.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09

